

Tour d'horizon des secteurs d'activité 1992-2006



Le comité Soutien à l'action communautaire et bénévole

1992-2006

L'année 1992 marque le 25^e anniversaire de la Fondation. Un rapport, préparé par la directrice générale Nicole Ouellet, dresse le bilan des sommes importantes distribuées sous forme de dons durant toutes ces années et de leur répartition dans la plupart des régions du Québec.

Conformément à l'orientation prise en 1991 de privilégier les organismes communautaires, ces derniers bénéficient d'une aide financière représentant près de la moitié du budget alloué aux dons en 1993 et près de 70 % l'année suivante.

Devant l'accroissement du nombre de demandes, et pour soutenir plus efficacement le développement des organismes communautaires, la Fondation se met à la recherche de partenaires tels que fondations et communautés religieuses pouvant se joindre à ses efforts. Il s'est notamment développé un partenariat avec la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, appelée aujourd'hui Les Œuvres du Cardinal Léger.

À la fin des années 90, le gouvernement ayant choisi l'option du virage ambulatoire, plusieurs organismes,



PRASAB

Deux organismes soutenus par la Fondation : l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés et le Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles.

dont les centres d'action bénévole et les centres communautaires pour aînés, connaissent une croissance importante des demandes de services. La Fondation permet alors à plusieurs groupes d'acquérir des équipements qui les aideront à consolider leurs services ou à en développer de nouveaux.

La Fondation ayant progressivement développé une sensibilité aux questions de formation et d'information, tant pour les intervenants que pour les bénévoles, elle a appuyé de façon ponctuelle la



L'équipe de la cuisine de Sercovie (Sherbrooke) préparant les repas pour la popote roulante.

réalisation de colloques, forums et journées de ressourcement qui favorisent la réflexion sur les questions de gérontologie, assurant des interventions appropriées et un engagement bénévole de qualité. Elle s'est impliquée dans le financement des prix *Mérites* des Journées de formation annuelles du Sanatorium Bégin qui soulignaient l'excellence des projets réalisés dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux offrant des services aux personnes âgées, particulièrement les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Soulignons d'autre part que certaines causes ou situations, ne concernant pas strictement les aînés, interpellent les administrateurs de la Fondation. C'est le cas depuis plusieurs années avec la Guignolée de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal. Ce fut également le cas lors de catastrophes qui ont frappé la communauté québécoise, dont le déluge au Saguenay en 1996 et la crise du verglas en 1998.

En 1999, la Fondation élargit ses critères d'admissibilité pour inclure les activités des Sociétés Alzheimer et en 2000, elle établit les conditions d'admissibilité des projets à caractère intergénérationnel. L'année suivante le Club des petits déjeuners du Québec a retenu l'attention des membres qui y voient depuis l'occasion de jouer leur rôle de grands-parents.



La Maison d'un Nouvel Élan, située à Jonquières, est parmi les premiers OSBL d'habitation à bénéficier du soutien financier de la Fondation.

En 2002, on modifie le nom du comité Soutien et dons pour celui de comité Soutien à l'action communautaire et bénévole. À compter de cette année-là, l'engagement de la Fondation est significatif dans un secteur d'activité en développement soit les résidences communautaires, aussi appelées OSBL (organisme sans but lucratif) d'habitation.

Cette belle lancée est toutefois ralentie en raison de la conjoncture économique difficile. En 2004-2005 la Fondation aura tout de même contribué au financement

de projets présentés par 56 organismes en provenance de toutes les régions du Québec. Les administrateurs considèrent qu'il est essentiel de maintenir les activités du comité Soutien à l'action communautaire et bénévole; celui-ci permet de détecter les besoins actuels et futurs des aînés de toutes les régions et d'apporter sa contribution, selon les sommes disponibles. Son action contribue concrètement à la réalisation de la mission de la Fondation. ❖

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay

1992-2006

À la Résidence, l'accueil de personnes requérant davantage de soins et de services en raison de leur grand âge et de leur état de santé, appelle des changements majeurs. Il faut adapter les lieux, bien sûr, mais aussi les façons de faire, de concevoir et d'offrir les soins et les services.

Un projet de rénovation tenant compte des changements rendus nécessaires est présenté aux membres de la Fondation puis déposé, en 1993, à la Régie régionale, entreprenant du même coup avec cette instance des négociations portant sur le financement du projet.

Le processus est passablement long mais une étape importante est franchie lorsqu'en 1998, avec l'accord de la Régie régionale, la Résidence intègre deux petits centres d'hébergement. En fait, elle accueille vingt nouveaux résidents provenant du CHSLD Très-Saint-Rédempteur et du CHSLD Saint-Albert-le-Grand, et les quarante-trois employés qui en ont la responsabilité. Le projet de rénovation reçoit finalement l'accord du gouvernement qui alloue une subvention permettant de réaliser les importants travaux qui débutent en 1999 pour se terminer en janvier 2001.

Parallèlement à ces démarches Gaston Bouchard, directeur général de la Résidence de 1993 à 1997, poursuit avec le personnel la mise en place d'une structure de gestion qui vise la décentralisation des services par la formation d'unités de vie. La clientèle ayant moins de mobilité, il devenait nécessaire d'offrir les services plus près des gens. La présence de pré-

posés aux bénéficiaires et d'infirmières 24 heures par jour, 7 jours par semaine, les repas pris sur les étages pour certains résidents, des activités en plus petits groupes sont quelques exemples des adaptations requises pour répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs des résidents. De plus, on privilégie la formation du personnel aux besoins spécifiques de cette



Quelques résidents attablés pour le dîner dans une unité de vie.

clientèle en lui offrant une formation en psycho-gériatrie; on incite les familles, les bénévoles et les résidents à participer à la vie de la Résidence.

L'approche préconisée à la Résidence mise sur le respect des capacités et du rythme de chaque résident. C'est ainsi que les personnes plus autonomes continuent à prendre leurs repas dans la grande salle à manger et qu'on leur propose des sorties de groupe à l'extérieur. Parfois des locataires des Résidences Roch-Pinard se joignent à ces activités.

LE 15 FÉVRIER 1997 NICOLE OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION, ASSUME LA DIRECTION GÉNÉRALE INTÉRIEURE DE LA RÉSIDENCE; ELLE SERA CONFIRMÉE À CE POSTE LE 26 SEPTEMBRE 1997. À COMPTER DE CETTE DATE, ELLE ASSURE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA FONDATION.

Avec tous les changements survenus au cours des dernières années, une réflexion en profondeur sur la mission, les valeurs, la philosophie d'intervention et la philosophie de gestion s'imposait. Dans le cadre d'un projet entériné par le conseil d'administration et appelé « Projet d'établissement », une consultation d'envergure est menée en 2001 auprès des résidents, de leurs proches, des employés et des bénévoles, tous parties prenantes du mieux-être des résidents. Un plan



Une activité d'arts plastiques réunissant des résidentes dans une unité de vie.

d'action, découlant de cette consultation, est mis en œuvre. Il comprend notamment l'adoption et la mise en vigueur de l'approche milieu de vie, d'un code d'éthique à l'intention des résidents, de leurs proches, des intervenants et des bénévoles et d'un plan de communication. Il vise également la réorganisation du service alimentaire et du service d'entretien ménager, l'offre d'activités de formation destinées aux employés et la mise sur pied d'un comité ethnoculturel.

Depuis toujours, la Résidence peut compter sur l'aide financière de la Fondation. Ces fonds servent à la réalisation d'activités ludiques et thérapeutiques, à l'achat d'équipements, au

financement de travaux d'entretien de l'immeuble et de l'aménagement extérieur; ils ont permis l'ouverture du café-bistrot « le café de la Rivière », autant d'actions contribuant au maintien d'un milieu de vie exceptionnel.

« À la Résidence, la Fondation assure le financement de projets qu'on appelle « qualité de vie ». Par exemple, elle nous permet d'offrir un service de musicothérapie, un plus grand nombre d'ateliers d'arts plastiques ainsi que des activités de zoothérapie. »

—CHANTAL BERNATCHEZ
Directrice des services
à la clientèle de la Résidence

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay demeure encore aujourd'hui un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Le processus d'admission est assumé par l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal, à qui toute demande d'admission doit être faite par l'intermédiaire d'un CLSC ou d'un centre hospitalier.

Les besoins des résidents auront passablement changé au fil des ans, mais

l'essentiel pour la Résidence demeure toujours de leur offrir la chaleur d'un milieu de vie et de contribuer à leur mieux-être. Elle y parvient en plaçant le respect au cœur de toutes ses actions, en considérant le résident comme une personne avant tout, en misant sur la compétence et le dévouement de son personnel et l'apport précieux des familles, des proches et des bénévoles.

« La Résidence recherche l'excellence avec l'appui de la Fondation, elle se situe en complémentarité avec les autres secteurs



Des résidents participant à une séance de musicothérapie.



Photo en contre-plongée de la Résidence.

d'activité de l'organisation. Elle répond ainsi le plus adéquatement possible aux divers besoins et au mieux-être des personnes âgées, ce qui correspond aux objectifs visés par sa fondatrice. »

—ROBERT LARIVIÈRE
Président du conseil d'administration
de la Résidence de 1998 à 2000
et de 2003 à 2004 ❖

Les Résidences Roch-Pinard

1992-2006

Les logements inaugurés en 1972 ont été nommés, en 1986, Les Résidences Roch-Pinard en l'honneur du président de la Fondation qui a succédé à Mme Berthiaume-Du Tremblay.

Quelque vingt ans après l'inauguration des deux complexes de logements, les membres de la Fondation confient à un comité le mandat de revoir la mission des

Résidences Roch-Pinard et d'étudier l'ensemble de la situation. Le vieillissement des locataires, qui a un effet direct sur les services à offrir, motive cette décision.

Le comité est d'avis que les Résidences Roch-Pinard sont une composante importante de la Fondation et une façon de favoriser le maintien à domicile des aînés. Il constate que la

dynamique qui a toujours existé entre la clientèle de la Résidence et celle des logements est demeurée bien vivante, que la présence des locataires enrichit les activités proposées à la Résidence, que plusieurs d'entre-eux y sont bénévoles et souligne que cette interaction doit être maintenue, voire privilégiée.

Au cours des années certains services ont été adaptés, d'autres ajoutés, pour répondre adéquatement aux besoins des locataires. Pour mieux les servir, les administrateurs de la Fondation autorisent la construction de passerelles reliant les logements à la Résidence. L'accès des locataires aux services du Centre de jour et à ceux de la Résidence en sera grandement facilité.

« Je vois le rôle de la Fondation à l'intérieur d'un continuum de services à offrir à travers les diverses étapes qu'une personne vieillissante est susceptible de vivre. Lorsque les passerelles, entre autres, ont été construites c'était pour moi le symbole de ce continuum, un exemple de ce que l'on peut apporter sur le plan de la qualité de vie. »

—MARIE-FRANÇOISE CÔTÉ

Présidente du conseil d'administration de la Résidence de 2000 à 2002.



Les jardinets ont été adaptés pour plus de commodité et de plaisir.



Une des passerelles reliant les logements à la Résidence.

Aujourd'hui encore les Résidences Roch-Pinard sont destinées à une clientèle d'aînés autonomes désirant vivre dans un milieu accueillant, sécuritaire et dynamique. Les Résidences Roch-Pinard ont obtenu deux roses d'or, attribuées par le Programme d'appréciation des résidences privées initié et coordonné par la FADOQ Mouvement des aînés.

En assurant la pérennité de son action dans le secteur de l'habitation, la Fondation témoigne de sa fidélité au vœu de sa fondatrice.❖



Vue aérienne des passerelles.

Le Centre de jour

1992-2006

Le 25 mai 1992 marque le début des festivités soulignant le 25^e anniversaire de la Fondation et le 20^e anniversaire de la Résidence. En ce premier jour des célébrations, on inaugure les nouveaux locaux du Centre de jour dont la construction vient d'être terminée. L'édifice est nommé

Pavillon Jean-Paul-Ramsay, en l'honneur du premier directeur général de la Fondation, celui-là même qui a jeté les bases du Centre de jour.

Le Centre de jour se définit comme un milieu de vie dans lequel on retrouve des programmes d'activités thérapeutiques et préventives pour des personnes demeu-

rant chez elles et dont le degré d'autonomie physique, psychologique ou sociale risque de perturber leur maintien à domicile. S'ajoute à ce programme régulier le programme de séjour quotidien qui est offert aux personnes de cinquante ans ou plus souffrant de problèmes d'ordre géro-psycho-physiologique. Il vise, par des activités stimulantes adaptées aux goûts et capacités de chacun, à offrir un répit aux familles. L'équipe de professionnels du Centre de jour est secondée dans certaines activités par des bénévoles, parmi lesquels on retrouve des jeunes de l'école secondaire Sophie-Barat.

« Le CLSC offre les services à domicile par une intervention individuelle. Au Centre de jour, il s'agit surtout d'une intervention collective. L'objectif visé est de maintenir l'autonomie de la personne et de lui permettre de vivre à la maison le plus longtemps possible. L'action du Centre de jour est complémentaire à celle du CLSC. »

—FRANCINE TREMBLAY
Coordonnatrice des services de maintien dans le milieu de 1998 à 2005



Normand Meunier

Inauguration du Centre de jour – Dans l'ordre habituel : Gilles Trahan, président de la Fondation, André Vallerand, alors député libéral de Crémazie à l'assemblée nationale et ministre du Tourisme et Louise Lévesque-Ramsay l'épouse du regretté Jean-Paul Ramsay.

1992-2006

Lorsqu'il est question de maintien dans la communauté, il ne faut pas oublier ceux que nous appelons les proches aidants. Le Centre de jour leur offre des séries de rencontres sur des sujets qui les concernent de près, et il y a maintenant plus de dix ans qu'un journal trimestriel *Les tendres bras droits*, rédigé par et pour les aidants naturels, est publié.

Le Centre de jour, ouvert cinq jours par semaine, dessert en moyenne 45 personnes quotidiennement. Le transport de la clientèle repose à la fois sur le minibus du Centre de jour, les bénévoles de l'organisme Entraide Ahuntsic-Nord, les proches ou sur le service de transport adapté de la Société de transport de Montréal. Les services s'inscrivent dans les orientations gouvernementales, lesquelles privilégient la vie des retraités dans leur milieu naturel le plus longtemps possible, désir partagé par bon nombre d'aînés. Plus que jamais, l'action du Centre de jour est essentielle pour les aînés et leurs proches. ❖



Jasmin Provost, Média Urbain Inc.

Quelques aînés amenés par le minibus du Centre de jour pour participer à leurs activités.



Les activités de bricolage sont souvent propices à la rigolade.

Le Centre Berthiaume-Du Tremblay

1992-2006

Durant les années 90, une part importante du travail de l'équipe du Centre est consacrée au soutien aux organismes et comités regroupés sous son toit. Tantôt appelée à consolider une organisation, à épauler un conseil d'administration, à accompagner dans une étape de développement ou de transformation, tantôt résignée à voir se dissoudre un organisme ou à en voir un autre quitter le Centre en raison d'une expansion qui appelait de plus grands espaces. Ainsi, au fil des ans, le nombre d'organismes et de comités évoluant au Centre a fluctué.

« Il y a des organismes qui demeurent longtemps au Centre, d'autres qui y sont pour de plus courtes périodes. C'est le rôle du Centre de collaborer au démarrage, au développement et à la consolidation d'organismes communautaires. Le départ d'un groupe nous touche beaucoup, à cause des liens créés, des préoccupations partagées mais c'est aussi mission accomplie pour nous qui les avons accompagnés jusqu'à leur prise de décision. »

—ROGER BERGERON

Président du conseil d'administration du Centre de 1996 à 2002



Le nom de Marcel M. Ducharme a été donné à l'édifice abritant le Centre Berthiaume-Du Tremblay et le siège social de la Fondation en signe de reconnaissance pour le dévouement de cet homme envers la Fondation pendant plus de 30 ans. Le dévoilement eut lieu lors d'une cérémonie le 28 avril 1995.

En misant sur le développement communautaire, le Centre module ses interventions selon les besoins et les aspirations des aînés; il fait place aux initiatives. En 1998 par exemple, reconnaissant l'importance de la formation, le Centre s'associe aux Journées de formation annuelles du Sanatorium Bégin et développe un pro-

gramme de formation destiné spécifiquement aux bénévoles et intervenants du secteur communautaire engagés auprès des aînés. En 2002, le Centre devient porteur de ce programme qui portera le nom de *Les Rendez-vous annuels*.

Parallèlement au rôle de soutien, il y a les défis permanents, comme celui de

demeurer un lieu dynamique pour les aînés qui fréquentent le Centre : les dîners offerts cinq jours par semaine, les café-rencontres, le journal *Le Trait d'union* y contribuent. La Semaine de l'action bénévole et le souper de Noël sont l'occasion d'activités de reconnaissance pour les centaines de bénévoles œuvrant pour le Centre ou au sein des organismes qui y sont hébergés.

« D'avoir plusieurs organismes voués à une même cause sous notre toit crée une dynamique des plus intéressantes. En leur offrant un soutien professionnel et technique, on espère contribuer à leur développement et par le fait même, au mieux-être des aînés. »

—HUGUETTE ROBERT

Coordonnatrice du Centre

Un autre défi est de s'intéresser et de prendre part à des enjeux de société qui concernent les aînés. Les changements qui se dessinent avec d'une part l'arrivée de nouveaux retraités plus jeunes et, d'autre part, l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, incitent le Centre à la réflexion et à l'innovation. C'est ainsi qu'en 2000 il analyse l'ensemble de ses activités, précise les différentes clientèles qu'il veut rejoindre et revoit le critère « âge » des personnes acceptées au sein des organismes et comités. Pour s'adapter aux nouvelles réalités, il est proposé d'accueillir les gens de 50 ans ou plus.

L'Aventure des mots



Dominique Cantier

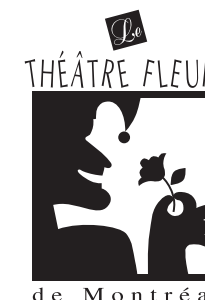
Suzanne Côté-Gauthier, grandement engagée dans la conception et la réalisation du concours littéraire *L'Aventure des mots*.

En 2002, l'arrivée des nouveaux retraités dans les organismes communautaires continue d'intéresser l'équipe du Centre qui décide d'élargir la réflexion à d'autres personnes concernées par ce vent de changement. Une série de cinq rencontres sur le sujet est organisée. Ces rencontres mènent à une activité de clôture à l'automne : le forum *le Boom des 50-100 ans*. La synthèse des échanges met en lumière le fait que les personnes âgées ne forment pas un groupe homogène et qu'il y a maintenant plusieurs générations de retraités ayant un bagage de connaissances et d'expériences très différent; des pistes de solutions sont lancées. On entrevoit de

1992-2006

nombreux défis à relever pour le Centre et les organismes communautaires.

En tenant compte de la diversité des aînés et de leur intérêt à vouloir s'exprimer, le Centre développe un nouveau concept pour son concours littéraire. La nouvelle formule *L'Aventure des mots*, à l'intention des personnes de 50 à 100 ans, connaît un franc succès dès le lancement de la première édition en janvier 2005. En effet, 246 participants provenant de toutes les régions du Québec soumettent un texte sur le thème « Et si vieillir m'était conté... ».



Dans le même ordre d'idée le Théâtre Fleury, avec plus de 20 ans d'existence, est invité par le Centre à se pencher sur le thème du vieillissement. Dès le printemps 2005, les membres de la troupe montent une nouvelle pièce écrite sur mesure pour eux : *Danser avec le temps*. Déjà présentée à plusieurs reprises, la pièce est promise à un bel avenir.

Le programme *Les Rendez-vous annuels* connaît un développement impressionnant. En quelques années le



Dominique Cartier

Les comédiens du Théâtre Fleury de Montréal, pour la production *Danser avec le temps* du printemps 2006 : Angèle Gagnon, Bernard Wheeley, Marguerite Morin, Marc Choquette, Louise Charron, Suzanne Reny et Jacques Lefebvre.

nombre de participants aux activités passe de 500 à plus de 1000, et la tournée couvre maintenant dix régions du Québec. Le programme peut compter sur l'engagement des quatre partenaires provinciaux, tous présents depuis les débuts, qui font partie de son comité de développement : l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, le Regroupement PRASAB (popotes

roulantes et autres services alimentaires bénévoles) et le Réseau québécois des OSBL d'habitation. Dix promoteurs régionaux, membres de ces regroupements provinciaux, contribuent au succès par leur implication dans la préparation et la réalisation de l'événement dans leur région. Depuis les débuts, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay appuie financièrement ce programme qui a également bénéficié à quelques reprises de subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Secrétariat à l'action communautaire autonome.

Grâce à son équipe, aux organismes et comités qu'il regroupe, à ses bénévoles et partenaires, le Centre poursuit sa mission

et ses objectifs depuis maintenant 30 ans sous le signe de la continuité et aussi de la nouveauté.

Madame Angéline Berthiaume-Du Tremblay rêvait que ses ressources financières servent au plus grand nombre de retraités à travers le Québec : par son action, le Centre contribue à la réalisation de son rêve en misant toujours sur l'engagement des aînés, acteurs importants par leur contribution à la société québécoise. ❖

SOUS NOTRE TOIT EN 2006

Au Centre Berthiaume-Du Tremblay on retrouve actuellement huit organismes et quatre comités d'activité.

- Alliance culturelle
- Association des retraités d'Ahuntsic
- Association l'amitié n'a pas d'âge
- Association québécoise des centres communautaires pour aînés
- Au rendez-vous des cultures
- Institut universitaire du troisième âge de Montréal
- Les préretraités Horizon
- Regroupement PRASAB (popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles)
- La philatélie Les joyeux timbrés
- Le concours littéraire L'Aventure des mots
- Le music-hall Le Chœur d'or
- Le Théâtre Fleury de Montréal

Conclusion

Ainsi s'achève le survol des 40 ans d'activité de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay. Une évolution à la fois marquée par la fidélité au vœu de la fondatrice, par une capacité d'adaptation aux réalités changeantes des aînés de la société québécoise, et par le sens de l'initiative maintes fois démontré.

Cet ouvrage se termine ici mais l'histoire, elle, se poursuit. Dans un contexte où le nombre de personnes âgées augmente rapidement au Québec, et où l'espérance de vie a tendance à s'allonger, d'intéressants défis se présentent à nous. La Fondation continuera à soutenir ses différents secteurs d'activité et entend accorder une place grandissante à l'action communautaire comme moyen privilégié d'apporter sa contribution au mieux-être des aînés.

Forte de son passé, fière de son présent, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay est résolument tournée vers l'avenir.

L'héritage laissé par madame Angéline Berthiaume-Du Tremblay va bien au-delà de sa fortune. Son esprit, empreint d'un humanisme profond, continue à influencer administrateurs, employés et bénévoles qui ont à cœur le mieux-être des aînés.

